

# Registre communal des personnes vulnérables

## Personnes fragiles, comment se signaler ?

Les personnes vulnérables sont invitées à s'inscrire sur le registre nominatif des personnes isolées. Sont notamment concernées :

- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- Les personnes âgées de plus de 65 ans
- Les personnes adultes porteuses de handicap

Contact par téléphone auprès du service action sociale et retraité-es : 01 46 15 08 70.

Vous pouvez également remplir le formulaire ci-dessous

[Inscription au registre communal des personnes vulnérables](#)

## Prévention canicule

Les personnes fragiles sont invitées à **s'inscrire sur le registre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** au 01 46 15 08 70 pour bénéficier de contacts réguliers, d'écoute, de conseils personnalisés et d'un accès à une salle rafraîchie en cas de déclenchement de l'alerte canicule.

Lors d'épisodes de fortes chaleurs, **adoptez les bons réflexes** :

- Boire de l'eau régulièrement
- Mouiller sa peau et se ventiler
- Maintenir son logement au frais
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes
- Limiter les efforts physiques
- Manger en quantité suffisante
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches

**Numéro vert national canicule** : [0 800 06 66 66](tel:0800066666) (appel gratuit de 9h à 19h)

## Lieux réfrigérés

En cas de besoin, des lieux réfrigérés sont à votre disposition

- **Centre municipal universitaire de santé Marcel Trigon**
  - 13 avenue du Chaperon Vert
- **Médiathèque Louis Frébault**
  - 1 rue Louis Frébault



- **Hôtel de Ville**
  - 42 rue Cauchy

## Contact

### Secteur seniors

- [42 rue Cauchy 94110 Arcueil](mailto:42.rue.Cauchy@arcueil.fr)
- [01 46 15 08 70](tel:0146150870)

## Document utile

[avant les premiers effets 142,09 Ko, pdf](#)

[Canicule, fortes chaleurs : protégez-vous](#)